



**La Clairière Rambouillet Tennis Club**  
 113, rue du Vieil Orme  
 78120 RAMBOUILLET  
 Téléphone : +33.1.70.53.04.84  
 Messagerie : [adhesion@laclairiere-tc.fr](mailto:adhesion@laclairiere-tc.fr)  
[www.laclairiere-tc.fr](http://www.laclairiere-tc.fr)

# Inscription Ecole de tennis Saison 2018-2019

Photo

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Date de naissance :** ...../...../..... **Numéro de licence :** .....

**Classement FFT ou Niveau de balle 2017/2018 :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** \_\_\_\_\_ **Ville :** .....

**Tél dom :** \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ **Portable 1 :** \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ **Portable 2 :** \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

**Email 1 :** ..... **Profession Parent 1 :** .....

**Email 2 :** ..... **Profession Parent 2 :** .....

Vos préférences :		
	Matin	Après Midi
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Partie réservée au responsable sportif :		
Formation		
Mini tennis	170€	<input type="checkbox"/>
Initiation	246€	<input type="checkbox"/>
Perf ou Club Ado	246€	<input type="checkbox"/>
Club Ado+	366€	<input type="checkbox"/>
Les tarifs ci-dessus comprennent des frais de gestion de 70€ qui restent acquis sauf annulation imputable au club		

**Observations :**

**Date :** \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_  
**Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :** .....

**Le règlement total est demandé dès l'inscription**  
*Fractionnement possible en 4 chèques maximum remis en banque le 5 du mois – 1ère échéance 5 juillet 2018*

**Nous vous rappelons que toute année tennistique commencée est due et qu'aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année en cas de désistement sauf cas prévu par le règlement intérieur**

**Toute inscription en cours collectif comprend des frais de gestion de 70€ qui restent acquis sauf annulation imputable au club**



# REGLEMENT DE L'ECOLE DE TENNIS 2018/2019

**La Clairière Rambouillet Tennis Club**  
113, rue du Vieil Orme  
78120 RAMBOUILLET  
Téléphone : +33.1.70.53.04.84  
Messagerie : [adhesion@laclairiere-tc.fr](mailto:adhesion@laclairiere-tc.fr)  
[www.laclairiere-tc.fr](http://www.laclairiere-tc.fr)

- Les cours débutent au cours de la semaine du **lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018** pour 27 séances prévues. Tous les cours sont assurés ou rattrapés sauf cas de force majeure.
- Le démarrage d'un cours est soumis à un nombre minimum de participants selon le niveau et ce, en début de saison.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de tennis : il est demandé **obligatoirement** à tous les enfants et doit être remis au plus tard lors du 1<sup>er</sup> cours. A défaut, La Clairière Rambouillet T.C. ne pourra être tenu responsable des dommages survenus lors de la pratique de leur activité.
- Les enfants doivent respecter le matériel mis à disposition sur les terrains de tennis et avoir un comportement correct. Si ce dernier point n'était pas respecté, et remette en cause le bon déroulement de la séance ou la sécurité du groupe, l'enseignant serait amené à exclure l'enfant du cours. En cas de récurrence, le responsable de l'Ecole de Tennis en accord avec le Comité Directeur convoquera les parents et l'enfant en vue d'une exclusion temporaire ou définitive du club, et ce, sans remboursement.
- Une tenue adaptée est exigée notamment **des chaussures pour la pratique du tennis**, ne laissant pas de trace sur les terrains, sont **obligatoires sur les aires de jeu**. Dans le cas contraire, La Clairière Rambouillet T.C. se réserve le droit de refuser l'accès aux terrains à l'enfant. **Trottinettes, vélos et animaux sont strictement interdits sur les terrains**.
- Dans le cadre de l'école de tennis : Il est demandé aux parents ou représentant légal de confier leur(s) enfant(s) à l'enseignant en charge du cours. La responsabilité du club est engagée dès la prise en charge de l'enfant par l'enseignant et ce jusqu'à la fin du cours.
- En dehors de leur heure de cours de tennis : dans l'enceinte du Club, les enfants sont placés sous l'autorité et la responsabilité de leurs parents ou représentant légal.
- La Clairière Rambouillet T.C. décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du club.
- Pour des raisons liées à toutes formes d'urgences ou Plan Vigipirate renforcé, des consignes spécifiques peuvent être appliquées et devront être respectées par les enfants. Les accès pourront être limités afin de renforcer la sécurité.

## Droit à l'image :

Comme chaque saison, nous pourrions être amenés à utiliser des photographies des élèves de l'école de tennis dans nos publications, sur notre site Internet ou dans le club house.

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre enfant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie si vous le jugez utile.

Si vous souhaitez que la photographie de votre enfant ne soit pas utilisée dans les conditions ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir nous signifier votre refus à l'adresse de messagerie ci-après : [adhesion@laclairiere-tc.fr](mailto:adhesion@laclairiere-tc.fr)

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » : .....